

## Formation initiale ? Continue ? VAE ?

Dans une même vie professionnelle, vous exercerez plusieurs métiers et connaîtrez de nombreuses transitions professionnelles. Vous devez donc **vous préparer à des changements** de missions, de tâches mais aussi à reconsidérer régulièrement votre positionnement, vos compétences et vos aspirations.

Aussi, il devient de plus en plus essentiel d'**accroître votre capacité à vous orienter afin de pouvoir être réellement acteur de votre parcours**.

### La formation initiale

La formation initiale correspond aux **études** réalisées dans **l'enseignement secondaire** (de la sixième à la terminale) et **l'enseignement supérieur**.

Elle permet d'apprendre **les bases d'un domaine professionnel et de s'orienter vers une profession**. Elle fournit ainsi les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

L'univers de la formation initiale évolue et il est parfois difficile de se repérer dans toutes les formations, les diplômes et les différents types d'établissement. Il est **important de bien comprendre l'organisation et les filières de la formation initiale** pour faire des choix éclairés.

- [Au collège](#)
- [Au lycée](#)
- [Organisation des études supérieures et diplômes](#)

### La formation continue

La formation continue concerne plus spécifiquement **les personnes qui ont souvent déjà une expérience professionnelle**, qu'il s'agisse de jeunes, salariés, d'indépendants ou de demandeurs d'emploi.

Ce type de formation vise à **favoriser le développement de compétences** pour le retour ou le

maintien dans l'emploi et pour sécuriser ou optimiser les parcours professionnels. Elle peut compléter un cursus de formation initiale ou être utilisée dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle.

Ces formations mènent souvent vers la **validation d'une certification professionnelle**, qui peut être un titre professionnel, un diplôme, un certificat de qualification professionnel, etc. reconnus par l'État. Tous sont référencés dans le [répertoire national des certifications professionnelles](#).

## L'alternance

La [formation en alternance](#) est un mode de formation qui consiste à alterner des périodes d'**enseignement théoriques** avec des périodes de **travail et de formation en entreprise**.

**Il est accessible à tous niveaux de formation** (du CAP à ingénieur), dans le cadre de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

## La VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une voie qui permet d'**obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valider vos compétences**, sans avoir nécessairement à suivre une formation. Le prérequis indispensable pour en bénéficier est de pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience dans le domaine visé.

La page ["La VAE vous révèle"](#) vous donne toutes les informations pour imaginer le parcours à réaliser et les personnes à contacter en Auvergne-Rhône-Alpes.

À tout moment de ce projet de validation, de son imagination jusqu'à son montage financier, vous pouvez vous faire accompagner par les conseillers en évolution professionnelle. Rendez-vous sur la page du [Conseil en évolution professionnelle](#) (CEP) pour savoir qui contacter en fonction de votre situation.

## Les blocs de compétences pour faciliter l'accès à la certification

De plus en plus, les certifications professionnelles sont construites dans une logique de blocs de compétences. Ces derniers permettent d'**accéder progressivement à la certification**, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE (Validation des acquis de l'expérience), ou d'un combinatoire de ces modalités d'accès.

Ces blocs de compétences sont constitués de compétences professionnelles. **Ils facilitent donc aussi l'accès et l'adaptation à un métier visé**. Dans le cas de compétences communes à plusieurs métiers ou de compétences transposables à plusieurs situations de travail, ces blocs permettent d'envisager une mobilité ou une reconversion professionnelle.

